

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (36 communes – 245 000 habitants) est depuis plusieurs années au cœur d'un ambitieux projet de transformation fondé notamment sur la culture, le patrimoine et les paysages. L'ouverture du Louvre-Lens et du Centre de conservation du Louvre, l'inscription du Bassin minier Nord-Pas de Calais et des sites funéraires de la Première Guerre mondiale sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, la labellisation Pays d'art et d'histoire, la constitution de la Chaîne des parcs, le vaste programme de rénovation des cités minières de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier et le festival de la Sainte-Barbe s'inscrivent dans cette dynamique.

La CALL à travers sa politique culturelle, fait le choix de l'exigence artistique et de l'accès à la culture pour le plus grand nombre. Ces choix forts s'incarnent par un service public culturel ambitieux et qualitatif œuvrant au développement des pratiques, favorisant le mieux vivre ensemble et le rayonnement du territoire.

A ce titre les services communautaires recrutent un(e) :

<p style="text-align: center;">Chef(fe) de service Culture Cadre d'emploi des attachés territoriaux</p>

Au sein de la Direction Générale Adjointe du Développement, rattaché(e) à la Direction Culture, Tourisme, Patrimoine et Sports et placé(e) sous l'autorité du Directeur, vous avez la responsabilité de traduire sur un plan opérationnel les orientations des élus, de formaliser et conduire le projet culturel d'agglomération.

PLACE DANS L'ORGANISATION

Direction Générale Adjointe en charge du développement du territoire

Direction Culture – Tourisme – Sport - Patrimoine (DCTSP).

Service Culture.

Fonction d'encadrement **OUI**

RAISONS D'ETRE DU POSTE

Au sein de la Direction Générale Adjointe Développement et relevant de la Direction Tourisme, Culture et Sports, le/la cheffe de service Culture :

-Participe à l'élaboration et à la promotion de la politique culturelle de l'Agglomération.

- Organise l'ensemble des ressources, des dispositifs et des partenariats en faveur du développement territorial en lien avec le projet de territoire et sa déclinaison par un projet de direction.
- Encadre une équipe d'agents.

MISSIONS

Pilotage du service Culture :

- Piloter, contrôler et suivre l'activité des agents du service.
- Assurer la liaison / l'interface avec la DTCS et la DGA.
- Définir et optimiser les ressources humaines et les moyens financiers du service.
- Animer et impulser une démarche transversale de projet notamment avec le service Tourisme et Sports et le Bureau Pays d'art et d'histoire.
- Décliner les orientations politiques en plans d'actions et projets.
- Arbitrer et opérer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations des élus et de la direction.
- Développer et suivre la qualité du service rendu.

En lien avec les agents du service :

- Contribution à l'élaboration d'une politique culturelle :
- Être force de proposition pour bâtir et décliner la feuille de route de l'action culturelle
- Prendre en compte et analyser les composantes socio-économiques et politiques du territoire.
- Analyser les besoins culturels et les conditions d'accès à l'offre culturelle.
- Intégrer le projet culturel à la politique d'offre de services de l'Agglomération.
- Décliner un projet et des orientations en dispositifs et en programme d'actions.
- Conseiller et accompagner les élus en mettant en place des outils d'aide à la décision.
- Participer aux commissions et concevoir les pièces administratives adéquates.
- Superviser la faisabilité technique, économique et juridique des projets (rédaction de cahiers des charges) et à la mise en œuvre des dispositifs (CLEA, PAH, CTL, médiation cinéma,...).
- Proposer des choix stratégiques et techniques en matière d'aménagement, d'équipement et de programmation artistique et culturelle.
- Accompagner la stratégie de communication culturelle et la création de supports de communication en lien avec la direction dédiée.

-Impulsion, pilotage, évaluation des projets culturels et des équipements culturels soutenus ou portés par l'Agglomération :

- Favoriser la mise en réseau des équipements culturels soutenus par l'Agglomération et veiller à la cohérence de la programmation artistique et culturelle.
- Concevoir et développer des dispositifs d'aides et d'accompagnement pour faciliter et favoriser la production et la diffusion de projets culturels.
- Définir les conditions d'éligibilité, de pertinence et d'évaluation des projets et accompagner les porteurs de projet.
- Soutenir et porter des manifestations à vocations culturelles et patrimoniales.
- Analyser les projets et les demandes de subvention aux plans éthique, artistique et technique, juridique et financier.
- Proposer les composantes de projets culturels et patrimoniaux (politique tarifaire, espaces de médiation, communication).
- Favoriser la prise en compte des nouveaux publics et, en particulier, des publics éloignés de l'offre culturelle.

-Développement et animation de partenariat :

Assurer le suivi collaboratif avec les partenaires institutionnels (DRAC, CR, CG, OTP, Education Nationale, Louvre-Lens,...)

Impulser des dynamiques partenariales pour favoriser le développement de l'économie culturelle en lien étroit avec les grands acteurs culturels du territoire (Louvre-Lens, Centre de conservation du Louvre, Louvre-Lens Vallée, Scène Nationale du Bassin Minier,...)

Développer une veille prospective sur les pratiques émergentes et les créations innovantes (Louvre-Lens Vallée, PESC).

Développer une culture de la recette et de la construction de projets avec le monde économique et de l'entreprise (Mécénat, fondations, Partenariats Publics & Privés,...)

Participer au cahier des charges de demande d'évaluation de la politique culturelle en exploitant les résultats.

Capitaliser et valoriser des démarches de développement culturel (recherche de dispositifs aidés).

Représenter l'intercommunalité lors des manifestations culturelles qu'elle soutient.

PRE-REQUIS

- Diplôme de niveau supérieur dans les domaines du management de projets culturels.
- Expérience confirmée dans le portage de projets.
- Logiciels bureautiques et informatiques.
- Techniques d'expression orale et écrite.
- Tableaux de bord.
- Politiques territoriales/enjeux de l'intercommunalité.
- Techniques de benchmarking et d'audit.
- Connaissances techniques, administratives et réglementaires (commande publique,...).
- Techniques d'évaluation et de coordination des projets culturels.
- Méthodes d'ingénierie, de conduite et d'évaluation de projet / Management par projets et objectifs.
- Processus de délibération.
- Montage et étude de dossier.
- Techniques d'animation, de dynamique de groupe et de négociation.
- Techniques de recherche de financement.
- Cadre réglementaire et évolution des enjeux des politiques culturelles/artistiques du domaine.
- Médias culturels et réseaux de diffusion de la création artistique.
- Caractéristiques socio-économiques des publics cibles.
- Milieux socioculturels et éducation nationale
- Mode de travail en réseau et partage.

QUALITES REQUISES

- Capacité à manager et à travailler en équipe.
- Organisation.
- Rigueur et précision.
- Aisance relationnelle et rédactionnelle.
- Aisance dans la prise de parole, assertivité.
- Esprit de synthèse et capacité d'analyse.

- Posséder une culture générale et artistique.
- Etre force de propositions.
- Faculté de négociation.
- Sens de l'innovation et de la création.
- Sens du service public.
- Maîtrise de l'organisation, de l'optimisation du temps de travail et de la priorisation des tâches
- Disponibilité et capacité d'adaptation.
- Réactivité.
- Autonomie.
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité.
- Capacité à avoir une réelle polyvalence.

MOYENS MIS A DISPOSITION

- **Matériels et moyens**
- matériel bureautique.
- téléphone fixe et téléphone portable.
- véhicule de service.

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE

Horaires flexibles en fonction des obligations du service. Possibilité de travailler le week-end ou en soirée. Forte disponibilité nécessaire- représentation technique de la collectivité au sein d'instances publiques (comité de pilotage ou à l'occasion de manifestations).

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Lieu de travail :**
Bureau basé à LENS sis Maison Syndicale des Mineurs.
- **Horaires :**
Selon la délibération du 23 septembre 2021 instaurant la nouvelle organisation du temps de travail du personnel au 01/01/2022 et le protocole du temps de travail applicable au 1^{er} janvier 2022 s y référant.
- Poste éligible au télétravail.

POUR POSTULER

Le poste est ouvert aux fonctionnaires disposant du grade requis dans le profil de poste. En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, le poste sera ouvert aux agents contractuels disposant des diplômes et ou expérience requis. Pour les fonctionnaires, merci d'indiquer impérativement votre grade et votre échelon. En cas de recrutement contractuel, le contrat proposé est de 3 ans. Pour tout contact vous pouvez joindre la direction des ressources humaines au 03.21.79.07.75 ou par mail à l'adresse DRHRecrutements@aglo-lenslievin.fr. Les candidatures sont à adresser exclusivement par voie électronique à l'adresse indiquée ci-dessus avant le 31 janvier 2025.